

## Offre de remboursement sur l'achat de votre mobile



#### Pour bénéficier de l'offre de remboursement

- ✓ Vous devez détenir l'une des offres Orange suivantes : Origami, M6 Mobile, Open, Open multiligne
- Vous devez avoir acheté l'un des mobiles suivants entre le 08/10/15 et le 18/11/15 : 100€ remboursés sur l'achat d'un coffret Orange d'un montant ≥ 101€ : Sony Xperia Z5, Sony Xperia Z5 Compact 30€ remboursés sur l'achat d'un coffret Orange d'un montant ≥ 31€ : HTC Desire 820, Huawei P8 Lite, LG Wine Smart, Sony Xperia M4 Aqua

#### Pour demander votre remboursement par INTERNET

Connectez-vous à l'adresse suivante : formulaires.services.orange.fr/811

Remplissez votre formulaire en ligne et joignez-y vos pièces justificatives au format électronique.

#### Pour demander votre remboursement par COURRIER

Remplissez les champs ci-dessous :	3 Sélectionnez votre mobile :
Numéro de mobile Orange	
(compte client sur lequel sera effectué le remboursement)	1 HTC Desire 820
	2  Huawei P8 Lite
	3 LG Wine Smart
	4 📮 Sony Xperia M4 Aqua
Numéro IMEI (15 chiffres)	5 📮 Sony Xperia Z5
(permet de vérifier que vous avez acheté votre mobile chez Orange)	6 📮 Sony Xperia Z5 compact
Nom / Prénom	
Adresse	_ 4 Signature :
Code postal Ville	_
	5 Renvoyez votre dossier sous envelonne affranchie

### 2 Joignez les pièces suivantes :

- photocopie de votre dernière facture de téléphonie mobile
- photocopie de la **facture d'achat du coffret Orange** du mobile ou du ticket de caisse Orange dont la date est comprise entre le 08/10/15 et le 18/11/15, en entourant la date et le prix d'achat.
- original de l'étiquette du mobile figurant sur le coffret Orange :

X0000 SI 1111-C J00.0	1 111 11111111111
CO NOM MOOD.	IMEI:00 000, 0 000 - 9

Renvoyez votre dossier sous enveloppe affranchie au tarif en vigueur avant le 18/12/2015 inclus, le cachet de la Poste faisant foi :

Orange marketing
Offre de remboursement
TSA 90006
33627 Bordeaux Cedex 9

Attention, sans la totalité de ces pièces justificatives, votre demande ne sera pas prise en compte.

RM662 5100500

#### Pour suivre l'avancement de votre dossier

Rendez-vous sur : suiviodr.orange.fr

Votre remboursement sera effectué dans les 3 mois suivant la réception de votre dossier complet.

Le DAS (débit d'absorption spécifique) des téléphones mobiles quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques, pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2 W/kg. Les DAS des modèles présentés ci-dessus sont de 0.373 W/kg pour HTC Desire 820, 0.390 W/kg pour Huawei P8 Lite, 0.254 W/kg pour LG Wine Smart, 0.605 W/kg pour Sony Xperia™ M4 Aqua, 0,75 W/kg pour Sony Xperia™ Z5, 1,07 W/kg pour Sony Xperia™ Z5 Compact. Kit mains-libres recommandé.

Conditions des offres Offres soumises à conditions, valables en France métropolitaine du 08/10/15 au 18/11/15 et réservées aux particuliers dans les magasins participants. Offres limitées à 1 remboursement par coffret Orange et à 5 remboursements par foyer (même nom, même adresse). Offres non cumulables entre elles. Offres non cumulables avec toute autre offre concernant au moins un de ces produits. Remboursement effectué directement sur la 2e ou 3e facture de communication suivant la réception complète des pièces justificatives demandées et du coupon de remboursement avant le 18/12/2015. Toute demandé illisible, incomplète, sous-affranchie ou ne répondant pas aux conditions de l'offre sera considérée comme nulle et ne sera donc pas prise en compte. Les documents de participation ne seront pas renvoyés. Les données personnelles communiquées dans les formulaires sont destinées à Orange et seront utilisées dans le cadre strictement nécessaire au traitement de votre offre de remboursement. Conformément à la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données vous concernant en écrivant à : Orange Service Clients - Gestion des données personnelles - 33734 Bordeaux Cedex 9, en joignant la photocopie d'une pièce d'identité.



# Remboursement différé sur l'achat d'un mobile avec abonnement Origami Jet ou Open Jet multiligne

Offre valable du 8 Octobre au 18 Novembre 2015 en France métropolitaine.

Remboursement différé de 100€ sur votre facture à hauteur du montant du forfait mensuel de l'abonnement pour toute souscription à un forfait Origami Jet ou Open Jet Multiligne (hors version SIM) associé à l'achat d'un mobile, avec engagement de 12 mois minimum.

Le remboursement de 100€ interviendra automatiquement à partir de votre troisième facture, aucun dossier complémentaire n'est à constituer pour bénéficier de cette offre. Si vous êtes en situation d'impayé le jour de l'édition de la troisième facture, cette offre ne sera pas valable.

